



Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20241210-202467B-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques
LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle
DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Audrey JOLLY, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir Gilles NAVELLIER

Secrétaire de séance : Catherine FARDEL

DELIB_2024/67_Commande publique

Autorisation de signer le marché de travaux pour la route de Lacanau RD104E4

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que les travaux de voie verte sur la route de Lacanau dans la commune de Brach sont une dépense prévue pour
le budget 2024.

EXPOSE que suite au marché public il y a eu deux propositions qui ont été faites par les entreprises suivantes :

Entreprises	Prix
COLAS France – Etablissements SARRAZY	217 722,00 € HT
MOTER	208 856,40 € HT

La commission d'Appel d'Offre a délibéré le 22 octobre 2024 et a retenu la société la mieux-disante MOTER.

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20241210-202467B-DE



Aux vues de l'analyse de ces offres et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

DE RETENIR l'entreprise MOTER pour les travaux de voie verte sur la route de Lacanau sur la commune de Brach d'un montant de 208 856,40 € HT et 250 627,68 € TTC.

D'AUTORISER le Maire à signer tous documents et pièces comptables pour les travaux de voie verte sur la route de Lacanau dans la commune de Brach.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.FARDEL

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66